

## **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

*Séance du 27/03/2025 à 9h30*

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 27

Quorum : 18

Le Comité syndical a été convoqué le : 12/03/2025

L'affichage de la convocation a été effectué le : 12/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de mars à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical du Syndicat mixte de la Charente aval, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BERNARD Micheline, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

### Titulaires présents :

M. ALBRECHT Sylvain, Mme BALLOTEAU Claude, M. BARREAUD Sylvain, Mme BERNARD Micheline, M. BURNET Alain, M. CHATEAUGIRON Bernard, M. COCHE-DEQUEANT Olivier, M. DE MINIAC Daniel, M. DURIEUX Michel, M. KRABAL Guillaume, Mme LOUASSIER Nadège, M. MAZEDIER Patrick, M. MOUEIX Serge, M. PORTRON Didier, M. PUYON Alain.

### Suppléants présents :

M. CLOCHARD Roland, Mme LEROUGE Angélique, M. PROUST Stéphane, Mme SIGNAT Lyliane, M. VIALE Jean-Pascal, Mme VERNON Christine.

### Absents :

M. BELLU Alain, M. BRUNETEAU Frédéric, M. CHATELIER Jean-Michel, M. DEMESTER Vincent, M. DUBOIS Richard, M. EHLINGER François, M. JAULIN Jacques, M. MICHAUD Jacky, M. RAFFÉ David, M. ROBLIN Didier, M. ROUSSEAU Jean-Yves, M. ROUYER Denis, M. STAUDER Jean-Denis, Mme SUBRA Chantal.

### Pouvoirs :

M. BESSAGUET Bruno (pouvoir à M. BARREAUD Sylvain), M. JOBIN Emmanuel (pouvoir à Mme BERNARD Micheline), M. MIMOL Jean-Claude (pouvoir à M. DE MINIAC Daniel), M. PAPINEAU Joël (pouvoir à M. CLOCHARD Roland), M. PETIT Jean-Marie (pouvoir à Mme BALLOTEAU Claude), M. SOUSSIN Jean-Michel (pouvoir à Mme LEROUGE Angélique).

### Secrétaire de séance :

Mme LEROUGE Angélique est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

**Objet de la délibération : modification du tableau du Comité syndical**

Vu les articles L. 5211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L. 5711-1 du CGCT,

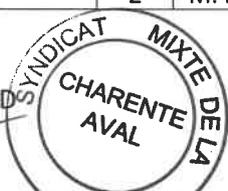
Vu l'article 7 des statuts du Syndicat mixte de la Charente aval (SMCA) indiquant que ce dernier est administré par un Comité syndical composé de 34 délégués titulaires et d'un nombre égal de suppléants,

Considérant la nomination effectuée par la Communauté d'agglomération de La Rochelle le 06/02/2025,

Le Comité syndical du SMCA est composé des délégués titulaires et suppléants suivants :

		Délégués titulaires	Délégués suppléants
<b>CDA Rochefort Océan</b>	1	M. BESSAGUET Bruno	M. AUTHIAT Éric
	2	M. BURNET Alain	M. CLOCHARD Roland
	3	M. COCHE-DEQUEANT Olivier	Mme DEMENÉ Lydie
	4	M. DURIEUX Michel	Mme FRANCOIS Patricia
	5	M. JAULIN Jacques	Mme LEROUGE Angélique
	6	M. MAZEDIER Patrick	M. MAUGAN Claude
	7	M. PORTRON Didier	M. MORIN Henri
	8	M. ROUYER Denis	M. PACAUD Lionel
<b>CDC Aunis Sud</b>	1	Mme BERNARD Micheline	M. DENECHAUD Olivier
	2	M. DUBOIS Richard	M. GUINOISEAU Eric
	3	M. JOBIN Emmanuel	M. PINAUD Laurent
	4	M. MOUEIX Serge	M. PROUST Stéphane
	5	M. ROUSSEAU Jean-Yves	M. SOUSSIN Jean-Michel
<b>CDC Cœur de Saintonge</b>	1	M. BARREAUD Sylvain	M. GRENON Jean-Claude
	2	Mme LOUASSIER Nadège	M. MACHEFERT Patrick
	3	M. MICHAUD Jacky	M. MOINET Mikael
	4	M. RAFFÉ David	Mme SIGNAT Lyliane
	5	M. STAUDER Jean-Denis	M. VIALE Jean-Pascal
<b>CDA Saintes</b>	1	M. CHATEAUGIRON Bernard	M. DRAPRON Bruno
	2	M. DE MINIAC Daniel	M. MARGAT Alain
	3	M. EHLINGER François	Mme NATUREL Martine
	4	M. MIMOL Jean-Claude	Mme TOUSSAINT Charlotte
<b>CDA La Rochelle</b>	1	M. DEMESTER Vincent	M. BAUDON David
	2	M. KRABAL Guillaume	M. BOURAIN Sébastien
	3	M. ROBLIN Didier	M. NIVET Jean-Pierre
	4	Mme SUBRA Chantal	M. VILLAIN Stéphane
<b>CDC Bassin de Marennes</b>	1	Mme BALLOTEAU Claude	M. BIARD Philippe
	2	M. PAPINEAU Joël	M. BROUHARD Patrice
	3	M. PETIT Jean-Marie	M. BERTHÉ Jean-Louis
<b>CDC Vals de Saintonge</b>	1	M. ALBRECHT Sylvain	Mme GICQUEL Roseline
	2	M. BELLU Alain	M. GOURSAUD Bernard
	3	M. BRUNETEAU Frédéric	Mme VERNON Christine
<b>CDC Gémozac</b>	1	M. CHATELIER Jean-Michel	M. BRIDIER Pierre
	2	M. PUYON Alain	Mme CHAUVET Marie-Line

La Présidente,  
Micheline BERNARD



La Secrétaire de séance,  
Angélique LEROUGE

Transmis au contrôle de légalité le : 27/03/2025

Sous le n° : 017-200086031-20250327-n°2703202510-DE

Mis en ligne le : 07/04/2025

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes règlementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif de Poitiers.